DONS POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS (DEP)

DEMANDE DE FINANCEMENT PRESENTEE PAR LE CILSS
POUR LA PREPARATION D'UN PROJET D'APPUIS INSTITUTIONNELS A
LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE REGIONALE DE
RENFORCEMENT DES SERVICES VETERINAIRES ET DE PREPARATION A
L'ACCES DES VIANDES SAHELIENNES AUX MARCHES DES PAYS
D'AFRIQUE DU NORD

NOUVELLE VERSION DU PROJET STDF 262

| 1. Titre du DEP | Préparation d'un projet intitulé « Appuis institutionnels à la mise en œuvre de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires et préparation à l'accès des viandes sahéliennes aux marchés des pays d'Afrique du Nord ». |
|--|---|
| 2. Thèmes n° 1, 2 et/ou 3 | Le projet est en conformité avec : |
| | Le thème 1 du FANDC: renforcement des capacités des services publics à adopter et à mettre en œuvre les réglementations techniques et institutionnelles, nécessaires à un meilleur respect des standards internationaux et notamment des normes SPS (contribution à l'adoption des évaluations PVS réalisées par l'OIE dans les 3 pays concernés, renforcement du suivi épidémiologique et du contrôle sanitaire des viandes) |
| | Le thème 2 : renforcement des capacités des acteurs publics et privés à appliquer des techniques d'élevage et des conditions de préparation des produits animaux, compatibles avec les exigences requises pour le commerce international des produits animaux |
| | Le thème 3 : le projet sera un projet pilote. Les expériences acquises en matière de respect des standards internationaux et de partenariat public- privé seront largement partagées avec les autres pays de la région (grâce à la participation des organisations économiques régionales : CILSS, UEMOA et CEDEAO) |
| 3. Date de lancement | Lancement des travaux de préparation du projet : début avril 2009 |
| 4. Date d'achèvement | Achèvement de la préparation du projet : 11 juillet 2009 (remise du rapport) |
| 5. Organisation(s) auteur(s) de la demande | Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). 03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél.: (226) 50 37 41 25/26 Fax: (226) 50 37 41 32 E-mail: cilss.se@cilss.bf Web: www.cilssnet.org www.cilss.bf |
| | Le CILSS est lié à la Commission de l'UEMOA et à la Commission de la CEDEAO par des protocoles d'accord de coopération actuellement en vigueur. |
| | A travers le Protocole d'accord de coopération et par des programmes communs, le CILSS contribue à l'atteinte des trois objectifs prioritaires de la Politique agricole commune de l'UEMOA (PAU) : (i) réalisation de la sécurité alimentaire, (ii) accroissement de la productivité et de la production de l'agriculture, (iii) amélioration des conditions de vie des producteurs. |
| | Le CILSS a assuré le secrétariat technique de l'élaboration de la Politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP). Il a également contribué à l'élaboration de la politique environnementale. Actuellement, le CILSS appuie la CEDEAO dans: (i) la gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles, (ii) le développement d'un système d'information sur la sécurité alimentaire, (iii) la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification, (iv) les questions de population-développement. |
| | Pour rendre plus opérationnelles leurs relations de coopération, les trois organisations prévoient de faire ensemble une programmation budgétaire commune devant s'exécuter durant l'année 2009. |
| | |

Personnes compétentes à contacter :

Pr Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS,

Tél. bureau: 00 226 50374134; portable: 00 226 70669464 alhousseini.bretaudeau@cilss.bf

M. Issa Martin Bikienga, Adjoint au Secrétaire Exécutif du CILSS. Tél. Bureau: (226) 50 37 41 28/33. Portable: (226) 70 26 07 58. E-mail: issa.bikienga@cilss.bf; issa.bikienga@yahoo.fr

Le projet sera exécuté en collaboration avec les représentants (secteurs public et privé) du Mali, du Niger et du Burkina Faso et avec des représentants de l'UEMOA, de la CEDEAO et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Correspondants du projet :

- à l'UEMOA : Issoufou DARE issoufou.dare@uemoa.int
- à la CEDEAO : Yacouba SANON sanonyacouba@yahoo.fr
 - au Club du Sahel : Jean Sibiri Zoundi jeansibiri zoundi@yahoo.fr

6. Consultant proposé

La préparation du rapport du projet sera confiée à un consultant, vétérinaire économiste. Ce consultant travaillera en étroite collaboration avec M. Issa Martin Bikienga, Adjoint au Secrétaire Exécutif du CILSS.

Les CV de ces deux personnes sont présentés en appendice 2.

Le consultant, vétérinaire économiste (Dr Jean-Paul Pradère) a une solide expérience de l'élevage sahélien et du contexte politique et économique de la région. Il a contribué à la préparation et à l'exécution d'importants projets d'élevage dans des pays africains. Il a une bonne expérience de la problématique du commerce international de viande (il a supervisé les programmes d'exportation de viande bovine de Madagascar vers l'Union européenne et a participé à un projet d'appui aux exportations de viande bovine de Namibie). Il a récemment exécuté une série d'analyses économiques sur l'agriculture (élevage inclus) au Mali, au Ghana et au Cameroun, pour le compte de l'OCDE et du FIDA.

M. Issa Martin Bikienga est ingénieur agro-économiste de formation et est Secrétaire exécutif adjoint du CILSS depuis 2005. Auparavant, de 2003 à 2005, il a été le Coordonnateur des Programmes majeurs politiques du CILSS. Il possède une excellente connaissance du contexte régional et notamment des conditions de l'élevage dans la zone du futur projet. Il a particulièrement contribué à la préparation de la Composante Afrique de l'Ouest du Programme mondial sur le pastoralisme actuellement piloté par le PNUD et financé par le FEM.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE) participera à la préparation du projet en fournissant le consultant vétérinaire économiste pendant environ 1 mois (mission de terrain et rédaction du rapport).

L'UEMOA et la CEDEAO fourniront un soutien documentaire et contribueront à l'organisation d'une rencontre régionale dans le cadre de la préparation du projet. Cette rencontre permettra d'organiser des concertations avec les chefs des services vétérinaires, des représentants d'éleveurs et des professionnels de la viande. Par la suite ces organisations contribueront à la valorisation des acquis du projet.

7. Contexte et raison d'être du DEP

I.

Une description du contexte et de la raison d'être du DEP est présentée en Appendice 3.

En résumé, l'élevage sahélien est soumis à d'importantes contraintes :

- d'ordre climatique (zone aride, sécheresses épisodiques),
- d'ordre institutionnel: la pression pour l'utilisation des sols rend l'accès des animaux aux pâturages de saison sèche de plus en plus difficile. En zone sahélienne, l'accès des éleveurs à l'eau et aux pâturages n'est pas sécurisé, etc.
- d'ordre sanitaire: l'impact des maladies animales sur l'économie de l'élevage est très important. Ces maladies sont à l'origine de pertes considérables (estimées à environ 20% de la valeur du PIB sectoriel). De plus la présence de ces maladies s'oppose à l'exportation des produits animaux vers les marchés rémunérateurs d'Afrique du Nord.

La plupart des services vétérinaires des pays sahéliens ont bénéficié d'évaluation PVS. De plus, des appuis de l'OIE et de la FAO¹, ont permis de définir une stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires. La mise en œuvre de cette stratégie devrait permettre aux viandes et produits carnés des pays sahéliens, de satisfaire progressivement aux normes SPS et donc d'avoir accès aux marchés d'Afrique du Nord.

Toutefois, la mise en œuvre effective de cette stratégie régionale va inévitablement se heurter à une série d'obstacles, du fait notamment des mauvaises conditions du contexte institutionnel et de la faiblesse des ressources budgétaires affectées aux services vétérinaires. Sans la mise en place rapide d'un dispositif capable d'organiser de façon durable l'affectation de ressources budgétaires nationales au secteur de l'élevage en général et aux services vétérinaires en particulier, la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires, serait inapplicable.

Par ailleurs, outre le respect des normes sanitaires, l'organisation des marchés d'exportation de viandes doit pouvoir s'appuyer sur des éleveurs et sur des professionnels de la viande, compétents et bien informés des exigences de la demande. Ces acteurs devront pouvoir disposer d'accès à des structures de crédit et les investissements qu'ils réaliseront devront être sécurisés. Pour que de telles conditions soient respectées, des réformes institutionnelles devront être adoptées parallèlement au renforcement des services vétérinaires.

Dans ce contexte, le CILSS a sollicité le Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (FANDC) en vue d'obtenir le financement nécessaire à la mise en œuvre d'un projet capable de définir et d'organiser l'adoption d'un ensemble de réformes institutionnelles, qui concerneront l'ensemble du secteur élevage et qui accorderont une priorité à la mobilisation des ressources budgétaires nécessaires à l'efficacité des services vétérinaires.

L'application du futur projet rendra possible l'exportation de viandes produites dans certaines régions sahéliennes, vers les marchés d'Afrique du Nord. La réalisation de cet objectif permettra notamment :

 d'augmenter la valeur ajoutée de l'élevage sahélien. Un meilleur accès au marché et une diversification des exportations devraient réduire les coûts de transaction et permettre de rapprocher le prix de la viande sahélienne du prix mondial,

¹ Ces appuis ont été notamment organisés dans le cadre de la préparation du Projet STDF 13: "A strategy and action plan for selected African regions to enhance public and private sector capacity in meeting international sanitary standards in international trade of livestock and livestock products".

- de créer des emplois dans le domaine de la préparation et du commerce des viandes,
- de sécuriser et d'améliorer les revenus des éleveurs sahéliens qui bénéficieront i) de prix plus élevés et plus réguliers, ii) d'une réduction des risques liés à la présence de maladies animales et iii) d'un environnement zootechnique plus favorable (meilleur accès aux intrants, sécurisation de l'accès à l'eau et aux pâturages).

La réalisation de ces objectifs nécessitera l'organisation de partenariats publicprivé, dans les domaines vétérinaire et zootechnique. Elle nécessitera également un soutien politique fort et l'organisation d'une coordination avec des projets déjà existants dans les pays et au niveau régional.

Des contacts seront pris avec les élus locaux (députés notamment) des régions concernées. Leur appui sera sollicité en vue d'obtenir leur appui au moment des discussions et des votes des Lois de Finances au parlement.

Le programme du futur projet devrait prévoir :

- une composante de renforcement des systèmes d'informations zootechniques et épidémiologique. Outre la circulation d'informations relatives aux marchés des intrants et des viandes, et aux exigences de la demande, les programmes en cours d'identification des troupeaux seront soutenus. Les éleveurs et les professionnels de la viande contribueront à la collecte des informations. Des mécanismes de « feed-back » leur permettront d'être eux-mêmes bien informés de la situation.
- une composante d'amélioration institutionnelle, qui devra prévoir les aménagements budgétaires (sur ressources nationales et sur ressources de l'aide) et les réformes structurelles nécessaires à une rationalisation des méthodes d'élevage (sécurisation de l'accès à l'eau et à la terre) et à une amélioration de l'accès aux intrants vétérinaires et alimentaires.

Ce programme sera présenté et discuté à l'occasion de plusieurs réunions de concertation qui seront organisées dans les pays concernés et au niveau régional.

8. Objectifs du projet à élaborer

Le projet aura deux objectifs principaux :

- permettre d'organiser, dans trois pays africains (Mali, Niger et Burkina Faso). le financement durable et sur des ressources nationales, de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires qui a été définie dans le cadre de la préparation du projet STDF 13. Les choix d'affectation des ressources budgétaires accorderont une attention particulière aux zoonoses et aux maladies (contagieuses ou non) qui constituent des entraves à l'application des normes SPS et qui ont un impact économique important sur l'élevage.
- créer un contexte technique (vétérinaire et zootechnique) et économique favorable au développement du commerce régional de viandes et de produits carnés. A terme, dans un délai d'environ 4 à 5 ans après le lancement du projet, les améliorations réalisées rendront possibles l'exportation des viandes produites dans les zones concernées vers les pays voisins d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Libye).

Grace à la participation d'organisations régionales à l'exécution, les acquis du projet seront progressivement étendus à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Le projet sera exécuté dans des zones où l'élevage est la seule forme d'agriculture possible. La réalisation des deux objectifs principaux aura des effets très positifs sur :

- les revenus des populations et notamment des populations pastorales les plus pauvres (meilleure valorisation des produits de l'élevage, réduction des pertes dues aux maladies animales). En outre, l'organisation d'un commerce régionale de viandes permettra de créer de nouveaux emplois,
- <u>la santé publique</u> grâce à la réduction de l'impact des zoonoses (rage, brucellose, tuberculose, etc.),
- la gestion (et donc la préservation) des ressources naturelles,
- Enfin, la valorisation, par les animaux sahéliens, des céréales produites dans les zones humides du Sud des pays, contribuera à la <u>valorisation</u> <u>des complémentarités régionales</u>, à la création de nouveaux métiers et de débouchés pour les surplus agricoles.

9. Résultats du DEP

Le DEP permettra:

- d'approfondir et d'étendre aux 3 pays concernés, les analyses coûts bénéfice entamées par l'OCDE au Mali, pour évaluer l'intérêt économique des exportations de viandes sahéliennes vers les pays d'Afrique du Nord,
- l'organisation de débats et d'une communication sur les principaux thèmes du projet : justification et méthodes d'amélioration de la couverture vétérinaire, justification des normes SPS, intérêt sanitaire et économique d'application des standards,
- l'organisation de concertations dans les trois pays concernés (Mali, Niger et Burkina Faso). Ces concertations offriront l'occasion de discuter i) les modalités de financement durable et de renforcement effectif des contrôles vétérinaires et des normes SPS et ii) la programmation du futur projet. Elles associeront des acteurs publics et privés: représentants des services vétérinaires, vétérinaires privés, représentants d'éleveurs et des représentants des professions impliquées dans le commerce et les exportations de bétail (chevillards, gestionnaires d'abattoir, bouchers).
- l'organisation d'une rencontre régionale pour la discussion finale du rapport de programmation du projet. Cette rencontre se tiendra à Ouagadougou, en mai (ou juin 2009. Elle réunira deux représentants de chaque pays (le chef du service vétérinaire et un représentant des éleveurs) et des représentants des 3 organisations régionales impliquées dans la préparation du projet (CILSS, UEMOA et CEDEAO). Elle permettra de discuter la version provisoire du rapport. Elle permettra également d'organiser une coordination du futur projet avec les autres projets et initiatives existantes.
- la préparation et la publication d'un rapport de faisabilité d'un projet intitulé « Appuis institutionnels à la mise en œuvre de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires et préparation à l'accès des viandes sahéliennes aux marchés des pays d'Afrique du Nord ».. Ce rapport présentera une programmation et un budget distinct pour les différentes composantes du projet.

Le CILSS transmettra la version définitive de ce rapport au Secrétariat du STDF. Le projet qui sera préparé grâce à ce DEP sera principalement financé par des financements d'origines nationales et régionales.

10. Activités du DEP

Le plan de travail comportera quatre grandes phases. Compte tenu des délais relativement courts pour la préparation du projet, les phases 3 et 4 pourront être exécutées simultanément.

- phase préalable de documentation (bibliographie et en ligne), qui sera entamée dès que le Secrétariat STDF communiquera une réponse positive. Le consultant sera chargé de préparer des fiches de synthèse des principales informations collectées;
- 2. <u>phase de communication</u> avec les acteurs publics et privés, impliqués dans le projet, sera organisée à partir du début avril et mai 2009;
- 3. <u>phase d'étude de faisabilité et de programmation</u> des activités du futur projet (préparation du rapport). Cette phase sera exécutée par le consultant avec l'appui d'un agent du CILSS d'avril à juin 2009;
- 4. <u>phase de discussion des programmes proposés</u> et de concertation entre acteurs. Ces concertations seront conduites en 2 temps : d'abord dans les zones du projet, ensuite au niveau régional.

Voir également le plan de travail, présenté en appendice 4

11. Calendrier

Avril 2009:

- Présentation et discussion des objectifs et des modalités d'exécution du futur projet « Appuis institutionnels à la mise en œuvre de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires et préparation à l'accès des viandes sahéliennes aux marchés des pays d'Afrique du Nord », à l'occasion d'une réunion de haut niveau (représentants des ministères de l'élevage et du commerce des trois pays et de professionnels de l'élevage). Cette rencontre sera organisée à Ouagadougou.
- synthèse de la documentation existante (bibliographie et documentation en ligne) sur les thèmes examinés dans le cadre du DEP (stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires, gestion des ressources naturelles, revenus des éleveurs, accès aux ressources fourragères, etc. dans les zones sahéliennes)

Mai et juin 2009:

- mission des consultants et organisation de concertations au Mali, au Niger et au Burkina Faso,
- organisation par le CILSS, d'une réunion régionale pour l'examen de la version provisoire du rapport du futur projet (Ouagadougou, les 16 et 17 février 2009).

12 juin 2009 : remise du rapport de programmation du projet (version provisoire) au CILSS.

11 juillet 2009 : publication du rapport définitif, prenant en compte les conclusions des concertations et les remarques des acteurs publics et privés. Voir calendrier détaillé en Appendice 5.

12. Coopération entre les secteurs privé et public

La réussite du futur projet dépendra de l'importance des soutiens publics (accordés par les gouvernements et l'aide internationale) et des réformes institutionnelles qui seront adoptées pour permettre i) l'application de la stratégie nationale de renforcement des services vétérinaires, ii) les recommandations des évaluations PVS et iii) pour améliorer les conditions d'élevage en général et la surveillance épidémiologique en particulier.

Cette réussite dépendra également de l'efficacité des partenariats public-privé qui seront organisés dans le cadre du projet pour notamment :

- Assurer le fonctionnement du système d'informations zootechniques et épidémiologiques. Les éleveurs et les professionnels des filières viandes devraient jouer un rôle dans la collecte des données.
- Assurer une surveillance épidémiologique efficace dans les zones concernées. Les vétérinaires privés, disposant d'un mandat sanitaire et qui travaillent dans des conditions particulièrement difficiles, devront bénéficier de soutiens publics.
- Des partenariats devraient également associer des professionnels de la viande (responsables des abattoirs, commerçants et industriels) des pays exportateurs et des pays importateurs. L'organisation de ces partenariats constituera un élément important de la préparation du projet et sera l'objet de discussion à l'occasion de plusieurs rencontres.

13. Budget

Le budget nécessaire à la préparation du projet est estimé à 19600 USD. Une présentation détaillée de ce budget est présentée en appendice 6.

En résumé :

- Coût total du consultant (frais de transport inclus):
 Frais de l'accompagnateur (responsable) du CILSS :......
 4300 USD

Total: 19600 USD

Les dépenses de communication (téléphone, courriers) et les frais de publication du rapport seront pris en charge par le CILSS.

14. Contributions d'autres sources que le FANDC

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest affectera le consultant vétérinaire économiste (1 mois). Les déplacements et per-diem du consultant seront pris en charge par le budget du projet mais son salaire ne sera pas facturé ici.

Le CILSS et les organisations régionales partenaires (UEMOA et CEDEAO) prendront en charge les frais d'organisation des concertations préalables qui seront organisées dans le cadre de la préparation du projet.

Ces concertations associeront des représentants des secteurs publics et privés. Elles permettront de travailler sur des objectifs réalistes, qui seront soutenus à la fois par les décideurs politiques et par les professionnels des filières viandes.

Les modalités d'appuis à la mise en œuvre de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires (préparée dans le cadre de la préparation du STDF 13) et les possibilités de coordination et, si possible, d'organisation de synergies avec les autres initiatives existantes, seront étudiées pendant la phase de préparation du projet. Les futures collaborations seront définies, avec les acteurs concernés, à l'occasion des missions dans les pays et des concertations régionales.

Dès la réception d'une éventuelle réponse favorable du Secrétariat STDF, le CILSS adressera une note d'information aux responsables des services vétérinaires nationaux, aux représentants de vétérinaires privés et d'éleveurs et aux responsables des différents projets avec les quels une collaboration est envisagée. Parmi ces projets, on peut citer : le programme pastoral pilote ouest africain (PPAO), le système d'information sur le pastoralisme au Sahel, le projet « Amélioration de la Commercialisation et du Commerce Régional du bétail sur pied en Afrique de l'Ouest » (projet concernant 6 pays d'Afrique de l'Ouest sahéliens et côtiers), le projet AZAOUAK, le projet « Béli », etc.

Des contacts particuliers seront entretenus avec l'initiative ALIVE et les équipes qui ont participé à la préparation du projet STDF 13.

LETTRES DE SOUTIEN

Les autorités des trois pays concernés (Mali, Niger et Burkina Faso) ont rédigé des lettres de soutien et ont confirmé leur engagement en faveur du présent projet.

Des copies de ces lettres ont été faxées au secrétariat du STDF.

DESCRIPTION DU CONTEXTE ET DE LA RAISON D'ETRE DU DEP

1. CONTEXTE DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS SAHELIENS

1.1. Généralités

En Afrique subsaharienne, dans un contexte de forte croissance démographique² et d'urbanisation rapide, la pauvreté reste à un niveau inacceptable. En 2006, 44 % de la population avaient moins de un dollar par jour pour vivre.

L'agriculture reste la principale activité économique et occupe les deux tiers des actifs. Dans la plupart des pays, l'extension rapide des surfaces cultivées a permis aux productions végétales d'augmenter à un rythme égal ou légèrement supérieur à celui de la population. En revanche, l'augmentation des productions animales a été beaucoup plus lente. Les contraintes qui handicapent le développement de l'agriculture dans son ensemble, semblent peser plus lourdement sur l'élevage que sur les productions végétales. Du fait du manque de sécurisation de l'accès à la terre, la surface des pâturages est progressivement réduite par l'avancée des cultures et les éleveurs sont souvent les perdants des conflits qui les opposent aux cultivateurs pour l'utilisation des sols.

A titre d'exemple, au Mali, depuis 1960 la production de céréales a augmenté beaucoup plus vite (+320%) que la production de viande (+ 120%). Compte tenu de la croissance démographique (la population a été multipliée par 3 pendant la même période), le volume de viande disponible par habitant a diminué, passant de 21 kg par an en 1960 à 16,5 kg par an en 2006.

1.2. Le cas particulier des zones arides

Dans les zones sahéliennes les plus arides, qui se trouvent en bordure Sud du Sahara et qui reçoivent moins de 300 mm d'eau par an, l'élevage est la seule forme d'agriculture possible et, de loin, la principale activité des populations pauvres.

C'est dans ces zones que l'élevage connaît la situation la plus délicate et que les performances de l'élevage stagnent depuis plusieurs décennies. De plus, la pression croissante sur les sols rend les transhumances de saison sèche de plus en plus difficile car une grande partie des terres qui servaient autrefois de pâturages sont maintenant cultivées, privant les animaux de leur parcours de saison sèche

Dans ces zones sèches, compte tenu de l'impossibilité de cultiver les sols, une réelle intensification des techniques de production ne parait pas réaliste. En revanche, il serait possible de compléter l'alimentation des animaux pendant les périodes de sécheresse, en utilisant des sous produits de cultures (sons de riz, tourteau, etc) ou des céréales produits dans les zones plus humides de la région.

² L'Afrique est le continent où la croissance démographique est la plus forte. Selon l'UA, la population va doubler au cours des quatre prochaines décennies.

1.3. Les défaillances des politiques de santé animale

Dans les 3 pays concernés par le projet, les évaluations des services vétérinaires (évaluations PVS exécutées sous l'égide de l'OIE) ont souligné l'insuffisance d'efficacité et le besoin de réorganisation des services vétérinaires. Les services vétérinaires manquent de ressources humaines et sutout leur budget est trop faible. Actuellement ces services n'ont pas la possibilité de remplir leurs missions. En conséquence, les programmes de surveillance épidémiologiques sont mal exécutés. Par ailleurs, l'essentiel des dépenses vétérinaires (entre 90 et 95%) sont prises en charge par les éleveurs eux-mêmes. En dépit de fréquentes déclaration d'intention sur le besoin de renforcement des soutiens publics au contrôle des maladies animales et des zoonoses, les financements publics (aide internationale incluse) assurent moins de 10% de ces dépenses.

En outre, dans les zones sahéliennes où les conditions de travail sont particulièrement difficiles, il n'y a pas assez de vétérinaires pour assurer un contrôle efficace des maladies animales. On estime que, pour 100.000 tonnes de viandes produites, au niveau mondial il y a environ 700 vétérinaires, au niveau de l'Afrique subsaharienne il y en a environ 220 et au niveau des zones sahéliennes il y en a seulement 60 (soit 10 fois moins que la moyenne mondiale). La faible densité de vétérinaires serait principalement due à la faible densité d'animaux mais surtout à la mauvaise rentabilité économique de l'élevage.

1. 4. Les pertes dues aux maladies animales

La présence endémique de maladies contagieuses³, constitue une contrainte supplémentaire pour l'élevage africain. Ces maladies sont à l'origine de pertes directes et indirectes très importantes. Au Mali, en 2006, les maladies ont causé la mort d'environ 540.000 bovins et de 3,4 à 5,2 millions d'ovins et caprins. La valeur de ces pertes directes est de l'ordre de 120 millions d'euros, ce qui représente environ 20% du PIB sectoriel.

Outre les pertes qu'elles provoquent, les maladies animales sont à l'origine de manques à gagner importants car elles contraignent les éleveurs à exploiter des animaux résistants mais au génotype peu performant et elles limitent le niveau des performances zootechniques

1.5. Impossibilité d'accès des viandes africaines aux marchés des pays du Maghreb et mauvaise valorisation des produits animaux

Du fait de la présence de maladies animales contagieuses, les pays d'Afrique subsaharienne ne peuvent pas exporter de viande vers les marchés des pays du Maghreb où les prix sont plus élevés. Pour le Mali, le manque à gagner dû à l'impossibilité d'accéder à ces marchés est estimé à 11 millions d'euros par an⁴.

L'impossibilité d'exporter des viandes réduit également l'espérance de gain sur les marchés domestiques. Au niveau du Mali, depuis la crise ivoirienne de 2001, faute de pouvoir accéder à de nouveaux marchés d'exportation, les éleveurs ont été contraints d'écouler un plus grand nombre d'animaux dans le pays, ce qui a favorisé un excès de l'offre et une stagnation du prix des viandes sur les marchés domestiques. Entre 2000 et 2006, les prix des viandes sont restés rigoureusement stables à Bamako, alors que les prix des céréales ont augmenté de 20 à 80%.

³ Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, la péripneumonie contagieuse bovine, la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, la dermatose nodulaire contagieuse bovine, la clavelée, la maladie de Newcastle et d'autres maladies animales contagieuses, sont présentes à l'état endémique. En outre, la pathologie courante d'origine microbienne et parasitaire, est mal contrôlée

⁴ Impact économique des maladies animales. Communication à la session jointe de l'Académie d'Agriculture et de l'Académie vétérinaire de France, du 21 mai 2008. JP Pradère.

2. EFFETS ATTENDUS DU PROJET

2.1. Rendre possible la mise en œuvre de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires et organiser l'exportation de viandes produites dans certaines régions sahéliennes, vers les marchés d'Afrique du Nord.

Actuellement, pour des raisons sanitaires, les pays d'Afrique subsaharienne ne peuvent pas exporter de viandes vers les pays d'Afrique du Nord. Cependant, en pratique, il existe un marché clandestin d'animaux sur pied et une petite quantité de petits ruminants (de 60.000 à 90.000 par an) et de dromadaires, sont exportés du Mali et du Niger, vers les marchés algériens et lybiens. Il existe des tolérances administratives pour ce marché clandestin, à condition que les animaux soient consommés strictement dans les régions sahariennes des pays importateurs.

Le caractère clandestin de ce marché est à l'origine d'une série d'inconvénients : les animaux sont achetés à un prix très bas (coûts de transactions importants). De plus, le non-respect des normes SPS fait peser un risque sanitaire (vétérinaire et de santé publique) au niveau des pays importateurs

Au cours des derniers mois, les services vétérinaires des pays concernés ont été évalués (évaluation PVS). Par ailleurs, la préparation du projet STDF 13, qui a été exécutée par l'OIE en partenariat avec la FAO, a permis d'organiser les grandes lignes d'une stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires.

Actuellement, compte tenu de la faiblesse des ressources budgétaires des pays africains, des réformes visant à mobiliser des ressources budgétaires et des réformes institutionnelles doivent être adoptées pour permettre la mise en œuvre de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires.

2.2. Les bénéfices attendus du projet

La possibilité d'accéder officiellement aux marchés d'Afrique du Nord permettra :

- une augmentation importante du volume de viande exporté,
- une augmentation de la valeur ajoutée de l'élevage sahélien car un meilleur accès au marché et une diversification des exportations devraient réduire les coûts de transaction et permettre de rapprocher le prix de la viande sahélienne du prix mondial,
- la création d'emplois dans le domaine de la préparation et du commerce des viandes,
- et une amélioration des revenus des éleveurs sahéliens qui bénéficieront i) de prix plus élevés et plus réguliers, ii) d'une réduction des risques liés à la présence de maladies animales et iii) d'un environnement zootechnique plus favorable (meilleur accès aux intrants, sécurisation de l'accès à l'eau et aux pâturages).

2.3. Le dispositif à mettre en place pour atteindre les objectifs du projet.

L'organisation du projet sera précisée en juin 2009, grâce au financement prévu dans le DEP.

Le programme du projet comprendra:

une composante de renforcement des systèmes d'informations zootechniques et épidémiologique. Les systèmes d'information concerneront les marchés des viandes et produits carnés et les marchés d'intrants. Des informations permettront d'informer, les acteurs publics et privés des exigences de la demande. De plus, les animaux (ou au moins les troupeaux) seront identifiés pour être mieux suivis sur le plan zootechnique et vétérinaire. Les éleveurs et les professionnels de la viande contribueront à la collecte des informations. Des mécanismes de « feed-back » leur permettront d'être eux-mêmes bien informés de la situation.

une composante d'amélioration institutionnelle, qui proposera les réformes structurelles et budgétaires nécessaires i) à la mise en œuvre effective de la stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires, qui a été définie dans le cadre de la préparation du STDF 13, ii) au financement durable des services vétérinaires (y compris les vétérinaires privés titulaires de mandat sanitaire), sur les ressources du budget national et, éventuellement complétées par les budgets liés à l'annulation des dettes publiques (initiative Pays Pauvres Très Endettés), iii) à une rationalisation des méthodes d'élevage (sécurisation de l'accès à l'eau et à la terre) et iv) à une amélioration de l'accès aux intrants vétérinaires et alimentaires,

Le renforcement effectif des services vétérinaires étant fonction, pour partie, des arbitrages des décideurs politiques, des analyses coûts-bénéfices seront exécutées dans le cadre du projet (avec l'appui de l'OCDE), afin de montrer l'intérêt économique des appuis budgétaires qui seront organisés dans le cadre du projet.

PLAN DE TRAVAIL

(des informations complémentaires sur le plan de travail sont disponibles dans le calendrier présenté ci-après)

Le plan de travail comportera quatre grandes phases :

- une phase préalable de documentation (bibliographie et en ligne), qui sera entamée par le CILSS et par le consultant, dès l'obtention de l'accord de principe du Secrétariat STDF sur le financement du DEP. Le consultant sera chargé de préparer des fiches de synthèse des principales informations collectées;
- une phase de communication avec les acteurs publics et privés, susceptibles d'être impliqués dans le projet. Le CILSS, les services vétérinaires nationaux et les organisations de producteurs relaieront les informations diffusées par le CILSS, sur les thèmes du projet. Cette phase sera conduite en avril et mai 2009;
- une phase d'étude de faisabilité et de programmation des activités du futur projet (préparation du rapport). Cette phase sera exécutée par un consultant vétérinaire économiste qui travaillera en collaboration avec le responsable du projet au CILSS. Les analyses coût bénéfices déjà réalisées par l'OCDE au Mali, seront développées et étendues aux 2 autres pays (Niger et Burkina Faso). Cette phase sera exécutée d'avril à mi-juin 2009;
- une phase de discussion des programmes proposés et de concertation entre acteurs. Dans le but de construire une programmation du projet réaliste et effectivement applicable, les propositions du consultant seront discutées avec des acteurs locaux (représentants des ministères chargés de l'élevage, éleveurs, vétérinaires, décideurs politiques, etc.), avec des personnalités scientifiques et avec des économistes. Les élus locaux, qui participent à l'examen de la Loi de Finances seront invités aux réunions et des notes de communication du projet leurs seront destinées. Ces concertations seront conduites en 2 temps : d'abord dans les zones du projet, ensuite au niveau régional.

CALENDRIER

Avril 2009:

- Sous réserve d'un premier avis favorable de la part du Secrétariat STDF, les grandes lignes de la préparation du DEP et du futur projet « Renforcement du contrôle des maladies animales et organisation de l'accès des viandes sahéliennes aux marchés des pays d'Afrique du Nord » seront présentées et discutées à l'occasion d'une réunion régionale, qui rassemblera des représentants du CILSS, de l'UEMOA, de la CEDEAO, du Club du Sahel et des représentants Ministères en charge de l'élevage, d'éleveurs et d'autres catégories d'acteurs privés du secteur élevage, du Mali, du Niger et du Burkina Faso.
- le consultant exécutera une synthèse de la documentation existante (bibliographie et documentation en ligne) sur les thèmes examinés dans le cadre du DEP (situation épidémiologique, stratégie régionale de renforcement des services vétérinaires (rapport du STDF 13), gestion des ressources naturelles, revenus des éleveurs, accès aux ressources fourragères, etc. dans les zones sahéliennes) et une première évaluation coût-bénéfice d'un programme d'exportation de viande de bovins, de petits ruminants et de dromadaires, des pays sahéliens vers les pays d'Afrique du Nord.
- dans le cadre de la préparation des missions et des concertations : expédition d'une note de présentation des objectifs du projet et d'une documentation sur les thèmes du projet, aux acteurs privés et publics intéressés, au Mali, Niger et Burkina Faso.

Mai 2009:

- mission du consultant et organisation de concertations au Mali, au Niger et au Burkina Faso,
- organisation par le CILSS, d'une réunion régionale pour l'examen de la version provisoire du rapport du futur projet.

<u>12 juin 2009</u>: remise du rapport de programmation du projet (version provisoire) au CILSS, par le consultant, sous format Word, et transmission du rapport aux parties prenantes.

<u>Du 12 juin au 4 juillet 2009</u>, prises en compte des éventuelles remarques sur la version provisoire du rapport. Préparation de la version définitive du rapport par le consultant.

<u>11 juillet 2009</u>: publication du rapport définitif, par le CILSS et transmission du rapport au Secrétariat STDF.